



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités

Question écrite n° 19274

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires. Le 12 février 2013, l'Assemblée nationale a commencé l'examen du projet de loi relatif à la séparation et à la régulation des activités bancaires. Or, le mercredi 6 février 2013, le Gouvernement allemand a également adopté un texte sur la séparation des activités bancaires. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les différences entre le texte allemand et le projet de loi français.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19274

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2046

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)